

Rues de Lille





BAR - HOTEL - RESTAURANT - LE GLOBE

Café

Le Globe

Hotel

22 chambres

tout confort

ROGER BARNIER

DEGUSTATION
NOTRE
A L'ACTE
3,50 €















LEPAGE

LEPAGE









































LE PLUS SOUVENT, DÉPÔTÉ À TEMPS, UN CANCER COLORECTAL N'EST PAS MÉDICAL. PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN.

Le cancer colorectal, qui est concerné par son dépistage ?

Les hommes et femmes à partir de 50 ans sont tous concernés (sauf les algébriques).

Le cancer colorectal touche les hommes et les femmes, un peu plus les hommes.

90% des cas apparaissent après 50 ans.

www.adcn.fr
Tél : 03 20 54 38 12

d.n. Département Nord
Ville de Lille

LE PLUS SOUVENT, DÉPÔTÉ À TEMPS, UN CANCER COLORECTAL N'EST PAS MÉDICAL. PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN.

A CHACUN SON DÉPISTAGE !!

Vous avez 50 ans et plus ?
Même si vous ne sentez rien, vous devez de temps en temps le cancer du côlon qui tue 50 personnes par jour.
Réalisez le test proposé par l'ADCN.

Dans votre famille, il y a des antécédents de cancer colorectal ou de polypes,
vous devez faire une colonoscopie.

PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN TRUCQUET qui vous orientera.

Docteur Philippe ROUJON
Vice président de l'ADCN,
Gastroentérologue

www.adcn.fr
Tél : 03 20 54 38 12

d.n. Département Nord
Ville de Lille

LE PLUS SOUVENT, DÉPÔTÉ À TEMPS, UN CANCER COLORECTAL N'EST PAS MÉDICAL. PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN.

Les 4 étapes du dépistage organisé :

1. Tous les 2 ans, vous êtes invité par courrier par l'ADCN à réaliser un test de dépistage appelé **hemocoprolo**.
2. Merci de votre motivation, vous retenez votre test chez votre médecin traitant.
3. Attention ! Si vous avez des antécédents personnels ou familiaux de polypes ou de cancer colorectal et que vous êtes âgé(e) que vous, votre médecin traitant vous en informera.
4. Vous réalisez le test chez vous sur mandat de votre médecin traitant, de votre pharmacien ou de votre laboratoire de soins.
5. Les résultats vous sont envoyés par l'ADCN ainsi qu'à votre médecin traitant sous 15 jours.

Si vous n'avez pas reçu l'invitation ou ne pouvez vous rendre chez votre médecin, contactez l'ADCN au 03 20 54 38 12.

www.adcn.fr
Tél : 03 20 54 38 12

d.n. Département Nord
Ville de Lille







































































































